

PARLEMENT DES ENFANTS - 26^e ÉDITION

Travaux des classes

Candidature

Transmission des coordonnées des classes au directeur académique des services de l'Éducation nationale

AU PLUS TARD LE 14 NOVEMBRE 2022

Remise des travaux

Envoi de la proposition de loi de chaque classe au directeur académique des services de l'Éducation nationale

AU PLUS TARD LE 3 FÉVRIER 2023

Discussion en classe

des cinq propositions de loi retenues par le jury national et vote électronique sur www.parlementdesenfants.fr

ENTRE LE 30 MAI ET LE 6 JUIN 2023

Ressources de l'Assemblée nationale

Colis pédagogique

contenant des brochures et des documents pour chaque classe participante

- En téléchargement depuis le site www.parlementdesenfants.fr, rubrique "Tout savoir sur l'opération"

OU

- Envoi par voie postale
UNIQUEMENT SUR DEMANDE à parlement-enfants@assemblee-nationale.fr
AU PLUS TARD LE 13 JANVIER 2023

Sélection des propositions de loi

Jurys académiques

Une proposition de loi est retenue par Académie

ENTRE LE 6 ET LE 17 MARS 2023

Jury national

Cinq propositions de loi sont sélectionnées et consultables sur le site www.parlementdesenfants.fr.

Chaque classe finaliste réalise une vidéo de présentation et d'argumentation de sa proposition. Celle-ci est également mise en ligne sur le site.

11 MAI 2023

**Réception des classes finalistes à l'Assemblée nationale
et proclamation de la classe lauréate
le mardi 13 juin 2023**